



François Baucheron, Franck Gabayet et Alain De Montjoye

Autour du groupe épiscopal de Grenoble Deux millénaires d'histoire

Alpara

Chapitre 11. La seconde campagne de construction du XIII^e siècle

Alain de Montjoye

DOI : 10.4000/books.alpara.1217
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 1998
Date de mise en ligne : 2 juin 2016
Collection : DARA
EAN électronique : 9782916125350



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MONTJOYE, Alain de. *Chapitre 11. La seconde campagne de construction du XIII^e siècle* In : *Autour du groupe épiscopal de Grenoble : Deux millénaires d'histoire* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1998 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/1217>>. ISBN : 9782916125350. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.1217>.

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Chapitre 11. La seconde campagne de construction du XIII^e siècle

Alain de Montjoye

- 1 Si les premiers travaux du XIIIe s. ont, avec la reconstruction de l'église Saint-Hugues et l'établissement hors les murs des bâtiments d'une nouvelle résidence épiscopale, radicalement modifié l'économie générale et la silhouette de l'ensemble cathédral, ce sont ceux d'une seconde campagne, probablement assez proche de la première, qui ont fixé de manière quasi définitive l'implantation au sol et la distribution des principales fonctions, telles qu'elles se sont maintenues jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.
- 2 Depuis les études déjà anciennes de L. Bassette et P. David, on croyait assez bien connaître la cathédrale gothique et son cloître et aucune véritable révision des chronologies, notamment de celles proposées par le second, n'a été produite. On est en mesure aujourd'hui, sur un certain nombre de points en tout cas, d'avancer des interprétations sensiblement différentes qui reposent moins sur des découvertes au sens littéral que sur des observations inédites.
- 3 L'intensité de l'activité constructrice sur le site au XIIIe s. révélée par cette seconde campagne de travaux, qui affecta également le palais dont l'aile nord se vit prolongée d'un nouveau corps de bâtiment, ne peut malheureusement être exactement mesurée du fait de l'absence complète de textes médiévaux et des destructions massives du XIXe s. C'est à des données iconographiques, cette fois, mais aussi à quelques écrits d'Époque moderne, pour une moindre part, qu'on recourra pour évaluer ce qui, de certaines parties des bâtiments disparus, peut être rapporté à cette période.

La reconstruction de la cathédrale

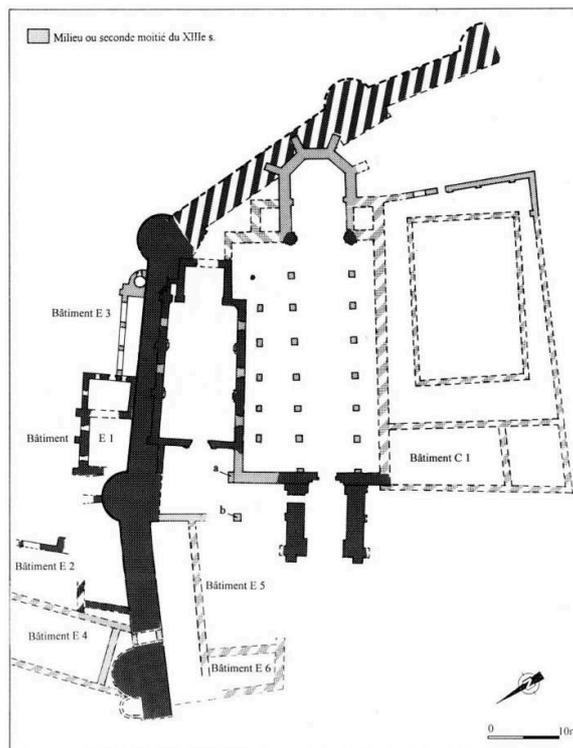
- 4 La plupart des auteurs ont insisté, à juste titre, sur la dénaturaton architecturale profonde et irrémédiable de l'église cathédrale perpétrée par l'architecte diocésain Alfred Berruyer à partir de 1862. Plusieurs documents — des descriptions, tableaux, gravures, mais aussi des plans et relevés de ses prédécesseurs, tel l'architecte H.

Janniard — nous font connaître heureusement ce qu'était le monument avant ses désastreuses interventions.

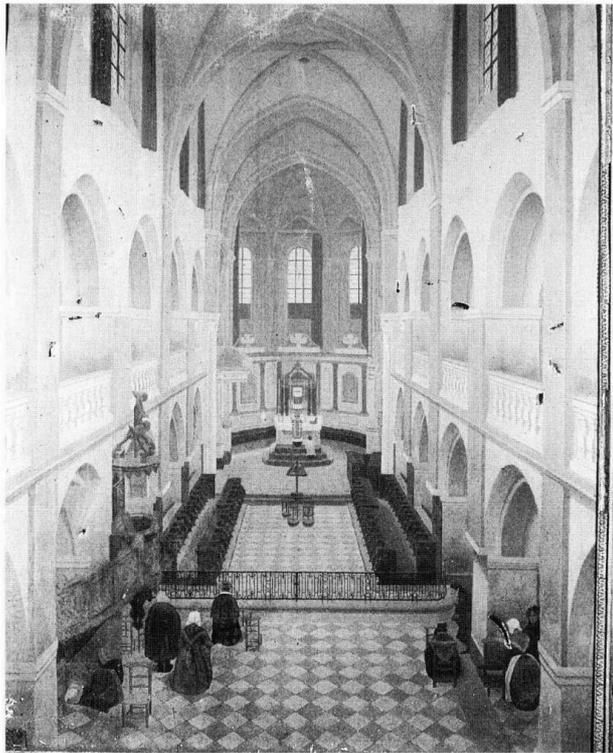
Une grande basilique à tribunes

- 5 Même s'il faut faire un certain effort d'imagination pour se représenter, visitant aujourd'hui l'édifice, ce que furent son aspect général, l'agencement de ses volumes, ses proportions voulues par ses constructeurs du XIIIe s., leur connaissance ne présente guère de difficultés et les auteurs anciens ont su en donner des descriptions justes et documentées à défaut de datations pertinentes.
- 6 Dans l'espace compris entre l'arc d'entrée dans l'abside et la façade, l'un et l'autre d'époque romane, le triple vaisseau de la nef, déterminé par deux files de sept arcades, constitue le principe ordonnateur de la cathédrale gothique (**fig. 166**). Point de transept désormais dans cette basilique dont les sept travées de bas-côtés surmontées de tribunes et les quatre travées de nef centrale sont voûtées sur croisées d'ogives. La première travée de nef, barlongue, était surmontée d'une tribune communiquant de plain-pied avec celles des bas-côtés, tandis que les trois autres travées, correspondant à deux travées de collatéraux, sont établies sur plan carré. Le nouveau chœur — une travée droite et une abside à cinq pans coupés — voûté à peu près à la même hauteur que la nef, s'affranchit de la contrainte de l'antique rempart et vient le chevaucher. La construction est, pour l'essentiel, réalisée en grosses briques semblables à celles employées précédemment pour la réfection de l'église Saint-Hugues, à l'exception des massives piles carrées des arcades séparant nef centrale et bas-côtés (**fig. 167**).

166 - Plan de l'ensemble cathédral après la seconde campagne de travaux du XIIIe siècle



167 – Intérieur de la cathédrale dans la première moitié du XIXe siècle



Huile sur toile

- 7 Dans ces piles, construites en grands blocs de calcaire dur dont bon nombre s'affirment comme des remplois d'éléments antiques, la plupart des commentateurs ont voulu voir des vestiges d'une nef plus ancienne déclarée, selon les cas, contemporaine de Charlemagne, son fondateur présumé, ou encore d'Isarn ou de saint Hugues. Notre conviction est que ces piliers appartiennent à une ordonnance logique et rigoureuse composée au XIIIe s., qui ne reprend de l'édifice antérieur que l'implantation et les dimensions au sol et innove complètement dans l'agencement des volumes, la rythmique des travées et le système de voûtement, intimement liés. La présence de remplois, antiques n'est en aucun cas, ici, le signe d'une phase archaïque de l'histoire de l'architecture médiévale et nous en verrons d'autres exemples dans des murs de l'ancien palais médiéval que des preuves archéologiques interdisent de dater avant le XIIIe ou le XIVe s. Qu'on ait affaire à une œuvre cohérente et originale est, à notre avis, suffisamment démontré par le fait qu'à peu de temps de distance elle a été copiée trait pour trait et avec un usage semblable des mêmes matériaux pour la reconstruction de l'église prieurale Saint-Jean-Baptiste de Vif, à quelques kilomètres au sud de Grenoble.
- 8 Les travaux anciens sur la cathédrale gothique nous dispensent de fournir des descriptions détaillées de toutes les parties de l'édifice, ce qui permettra, en revanche, de consacrer plus de temps à commenter certains aspects particuliers.
- 9 Avant même les amputations radicales commises par Alfred Berruyer, qui ont fait disparaître les tribunes et démesurément étiré les arcades vers le haut en les confondant avec les baies des anciennes tribunes, des transformations avaient quelque peu brouillé la perception de l'ordonnance du XIIIe s. La réfection des fenêtres hautes de la nef, au début du XVIIIe s., en fait partie. Seule la première travée, barlongue, a conservé ses fenêtres d'origine — baies simples amorties en arc plein cintre (**fig. 168**) —

différentes de celles des quatre autres. Là, les travaux de l'Epoque moderne ont percé de larges baies amorties en anse de panier, plus tard refendues par un meneau pseudo médiéval conçu par Berruyer. Indéchiffrables depuis l'intérieur où elles ont gardé leur aspect du XIXe s., ces fenêtres révèlent à l'extérieur leur ordonnance médiévale primitive : leurs piédroits et les premiers claveaux qui les surmontent sont ceux de deux anciennes baies jumelles séparées originellement par un mince trumeau. Les briques dont sont constitués piédroits et départs d'arcs présentent les dimensions, les caractéristiques d'assemblage et ces fines rayures, laissées par l'outil au moyen duquel le parement a fini d'être dressé et régularisé, qu'on observe partout dans les constructions du XIIIe s. et qui les distinguent à coup sûr de celles de la période moderne.

168 - Fenêtre de la première travée de nef de la cathédrale, du côté nord



- 10 Les murs goutterots du vaisseau central, si on excepte la transformation des fenêtres, ont conservé leur aspect primitif et, particulièrement, les corniches sur lesquelles s'amortit la toiture. Très simple, puisque formée de trois rangs de briques en encorbellement, du côté nord où elle n'est pratiquement pas visible du fait de l'extrême proximité de l'église Saint-Hugues, cette corniche prend un aspect résolument ornemental au sud où elle participe à la qualité architecturale de l'espace du cloître : il s'agit d'une arcature continue formée d'éléments de terre cuite moulés, très semblable à celles qui festonnent le haut des murs de la collégiale Saint-André de Grenoble.
- 11 La partie la plus remarquable, la plus ornée aussi, est assurément le sanctuaire où voûtement, modénature, sculpture composent un ensemble équilibré, harmonieux et d'une grande vigueur plastique (**fig. 169**). Dans ce nouveau chœur ont été réutilisées les piles composées orientales de la croisée romane, surmontées de dossierets recevant la retombée de l'arc doubleau qui porte la voûte au même niveau que celle de la nef. Les

autres supports engagés dans les angles de l'abside à pans coupés sont de sveltes colonnettes couronnées de chapiteaux à crochets. De semblables chapiteaux, enfin, ornent les moulurations complexes habillant les ébrasements de fenêtres.

169- Intérieur du chœur et de l'abside de la cathédrale



- 12 Estimer la durée de construction de la cathédrale gothique, préciser l'ordre de déroulement du chantier, requerrait des examens approfondis des élévations, tant à l'intérieur, où la dernière restauration de P. Lotte¹⁰² empêche toute lecture, qu'à l'extérieur, ce que nous n'avons pas eu le loisir ni les moyens de faire. On se contentera donc, pour l'instant, de commenter quelques aspects méconnus de l'édifice, renseignés par des observations archéologiques rigoureuses, et de mettre en évidence les rapports chronologiques jusqu'ici mal perçus entre cathédrale et église Saint-Hugues.

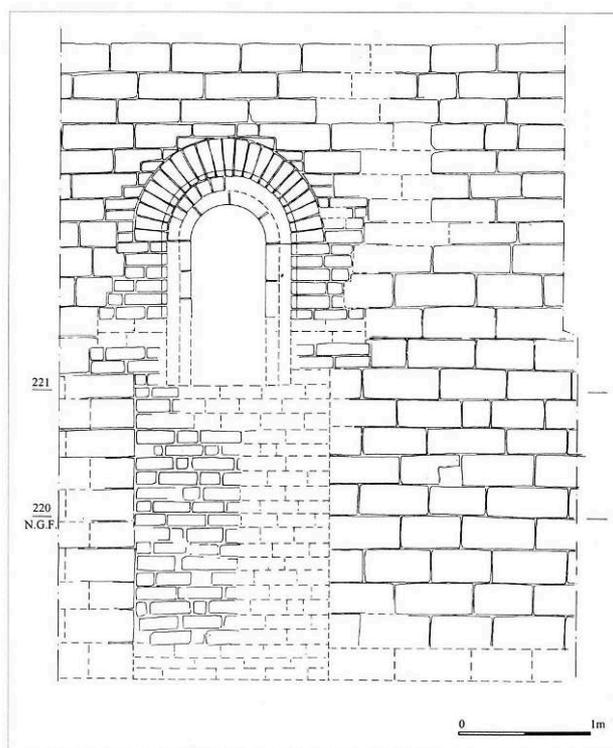
Quelques aspects méconnus

La façade

- 13 C'est à nouveau la façade qui a permis une moisson de données nouvelles concernant la cathédrale gothique. Si du côté sud, où elle a été absorbée dès la fin du XVIIIe s. dans les étages d'une maison d'habitation, cette façade est encore conservée, on l'a vu, dans sa substance romane (*cf. supra*), elle présente cependant des témoins bien lisibles des transformations du XIIIe s. : la fenêtre primitive soigneusement bouchée avec de grandes briques a été remplacée par une nouvelle, dans le même axe, mais plus petite et établie un peu plus haut, destinée à éclairer la tribune. Cette fenêtre (**fig. 170**), dont l'encadrement à double rouleau s'orne d'un tore, rappelle fortement celles de Saint-Hugues. À la différence de ces dernières cependant, le rouleau interne est réalisé non en briques, mais en molasse taillée. Au-dessus, mais sensiblement décalée vers le sud, a

été ouverte, pour donner jour au comble une autre fenêtre (**fig. 100**), également en briques, qui pourrait être contemporaine de la première. Cette fenêtre haute, refaite par deux fois, d'abord en briques, puis avec un encadrement de molasse à des époques qu'il serait téméraire de vouloir préciser, a été détruite à la fin du XVIIIe s. ou plus tard encore, au profit d'une large ouverture carrée sommée d'un linteau de bois.

170- Dessin restitué de la fenêtre sud (XIIIe s.) de la façade de la cathédrale



- 14 Au nord du clocher-porche, la façade paraît avoir été entièrement reconstruite — au moins au-dessus du niveau des voûtes du bas-côté où elle est encore conservée — au cours de la campagne du XIIIe s. Quoique fort disloqué par endroit, l'appareil régulier de briques s'y reconnaît aisément, dans lequel s'insère, dès l'origine, une fenêtre symétrique de celle du côté sud (**fig. 171**). Bien que de dimensions supérieures par rapport à cette dernière, du fait de la plus grande largeur du collatéral nord, elle est conçue de manière absolument identique, avec les mêmes matériaux. Il en va de même d'une autre fenêtre, plus petite et ouverte à un niveau plus bas, près de l'extrémité nord du même mur, dans l'axe d'une coursière établie au-dessus de la rangée de chapelles qui borde le collatéral et formant tribune dans la cathédrale sortie des mains de Berruyer.

171- Moitié nord de la façade (XIIIe s.) de la cathédrale, à la hauteur des tribunes



La coursière nord

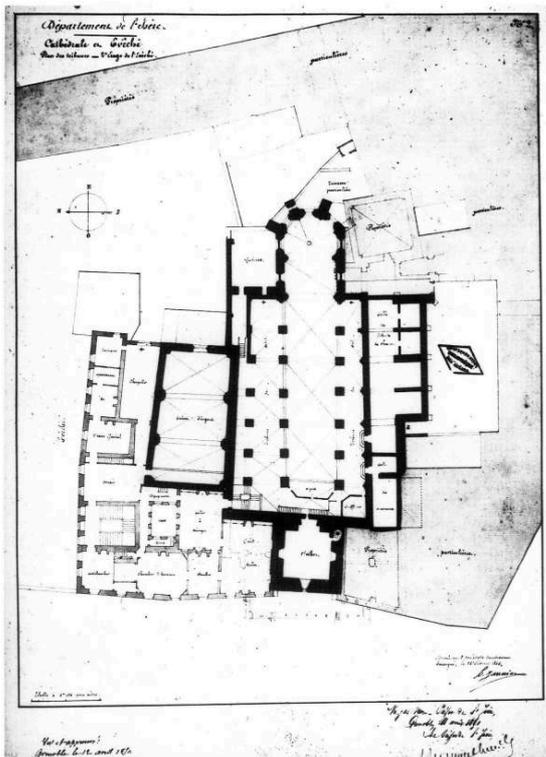
- 15 Depuis les travaux de Pierre David (*op. cit.* p. 80), les actuelles tribunes de la cathédrale sont unanimement considérées comme le produit de l'imagination de l'ancien architecte diocésain. C'est vrai de celles qui règnent au-dessus du second bas-côté sud, nullement de celles du nord. La découverte de la baie par laquelle cette arrière-tribune, dès l'origine, prenait jour en façade en fournit une preuve, mais un simple coup d'œil à son architecture suffit pour s'en convaincre (**fig. 172**). C'est probablement aujourd'hui la partie de la cathédrale du XIIIe s. la mieux préservée dans son authenticité, négligée et donc demeurée intouchée par l'architecte iconoclaste du XIXe s. Communiquant à l'origine de plain-pied avec la tribune établie au-dessus du bas-côté, elle en était séparée par sept arcades semblables à celles par lesquelles la tribune s'ouvrait sur la nef. Chaque travée est couverte d'un berceau transversal en plein cintre et communique avec la suivante par une petite arcade. Arcades et voûtes de la coursière comme de la tribune effectuent leurs retombées sur des piles de section carrée couronnées d'impostes moulurées. Le tout est, bien sûr, construit en briques, avec seulement pour les impostes utilisation de pierre de molasse. Si les impostes dans la nef et le bas-côté ont été soit mutilées soit retaillées pour la plupart, celles de la coursière engagées dans le mur du fond (nord) sont demeurées intactes. La seule transformation qu'ait apportée Berruyer est l'évidement du mur plein¹⁰³ qui à l'origine séparait le prolongement de la coursière et la tribune à la hauteur des deux dernières travées orientales (**fig. 173**) et la réfection des voûtes correspondantes de la coursière désormais intégrées dans le volume de la cathédrale. Outre l'absolue similitude des procédés de construction, certains détails conduisent à un rapprochement immédiat avec l'architecture de Saint-Hugues et de certaines parties du palais épiscopal

médiéval: l'arrondissement des arêtes des piles en briques jusqu'à quelques centimètres sous le tailloir, où un petit congé négocie le passage à l'arête vive, est de ceux-là.

172- Coursière nord de la cathédrale



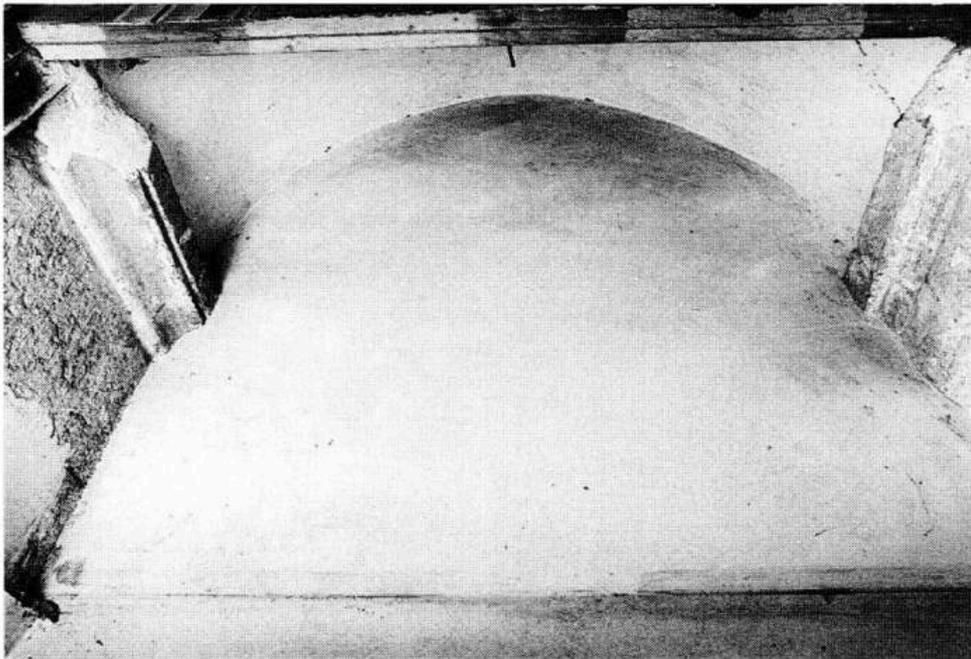
173- Plan de la cathédrale à la hauteur des tribunes par H. Janniard (1850)



CNMH

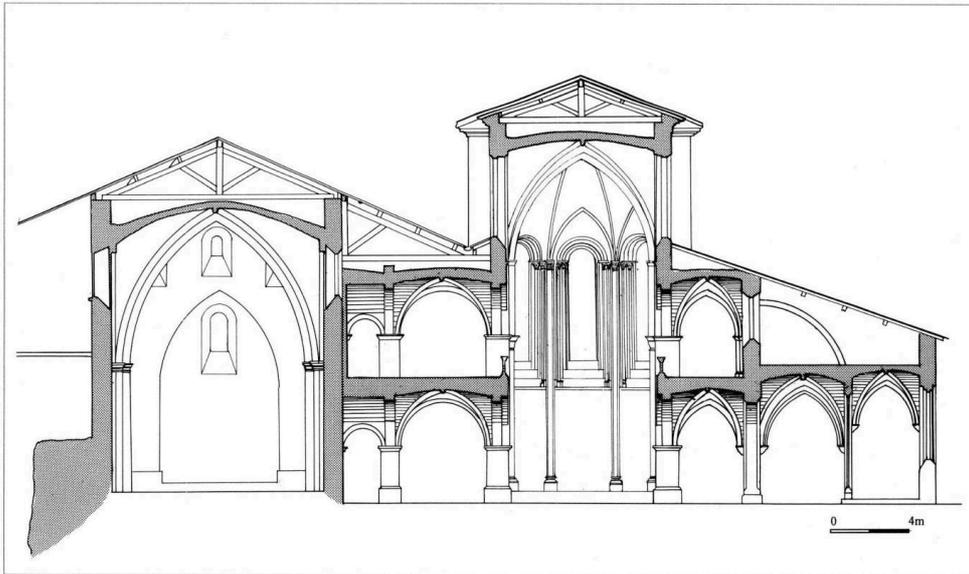
- 16 Qu'on ait pu croire qu'un tel dispositif fût une création de Berruyer peut paraître surprenant. Qu'on ait fondamentalement méconnu la nature des aménagements situés immédiatement au-dessous ne l'est pas moins. Il est vrai que la série de chapelles déjà figurée, telle qu'elle se présente aujourd'hui, sur les plans de la fin du XVIIIe s., mais que des décors du XIXe s. maquillent complètement, n'est pas d'une lecture archéologique commode. Pierre David les imaginait creusées dans un mur colossal qu'il considérait comme contemporain du rempart gallo-romain. Il n'est cependant pas besoin d'un regard trop attentif pour s'apercevoir que les murs latéraux de ces chapelles comportent tous des placards dont les portes se dissimulent dans les décors peints et moulurés et sont bien sûr fermées. Il sera pardonné, on l'espère, à l'archéologue, les innocentes effractions qui ont permis de constater (**fig. 174**) le parfait état de conservation d'un dispositif rigoureusement semblable à celui qui règne au-dessus et que, d'ailleurs, les dessins de Janniard - encore lui - représentent sans équivoque. Le gros mur imaginé par Pierre David n'est en fait qu'une vue de l'esprit et correspond en réalité à un vide : l'espace qui subsistait entre Saint-Hugues et la cathédrale romane (**fig. 135**). La solution architecturale trouvée pour combler ce vide est d'une rigoureuse logique et parfaitement adaptée au parti général de la grande basilique à tribunes.

174 - Arc de communication entre 6e et 5e chapelle latérale nord de la cathédrale



- 17 La seule irrégularité que présentait ce quasi-second bas-côté — qui, très tôt probablement, si ce n'est même dès l'origine, a dû abriter des chapelles — procède de la cicatrisation de l'ancien transept roman : il s'interrompt en effet après la cinquième travée, cependant que le premier bas-côté s'élargit pour utiliser entre les deux dernières l'un des gros piliers ronds qui occupaient le fond du croisillon. Comme le montre une ancienne lithographie (Taylor 1854), c'est sur ce pilier que s'est effectuée la retombée des voûtes sur croisées d'ogives de ces deux travées de bas-côté, jusqu'à la construction par Berruyer d'une pile carrée, à peu près dans le prolongement des précédentes, derrière laquelle s'est trouvé dissimulé le vieux pilier désormais privé de fonction et devenu, pour lors, « saxon ».
- 18 Nous nous sommes étonnés de ce que le bas des fenêtres sud de l'église Saint-Hugues n'apparaisse pas, même sous forme de trace, dans le mur du fond de la coursière. L'explication en est que le mur de l'église Saint-Hugues a été doublé par une épaisseur de briques sur toute sa hauteur comprise dans la coursière, lors même de la construction de celle-ci. C'est ce dont rend compte la coupe transversale (**fig. 175**), probablement inexacte pour ce qui regarde la précision des dimensions et des détails, mais juste dans le principe.

175 - Coupe transversale sur l'église Saint-Hugues et la cathédrale à la fin du Moyen-Âge



D'après H. Janniard

Aspects du mur goutterot nord

- 19 La manière dont la cathédrale gothique est venue s'appliquer contre l'église Saint-Hugues, elle-même précédemment reconstruite en briques, en occultant ses fenêtres, fournit la démonstration la plus évidente de la chronologie relative que nous avons indiquée pour ces deux édifices. Un autre indice, non moins sûr, réside dans le fait que le mur goutterot du bas-côté nord de la cathédrale, dans sa partie occidentale qui excède la nef de Saint-Hugues, a été élevé dans le prolongement du mur sud de cette dernière, en appui contre le contrefort de façade qui fut alors, pour une meilleure adhérence, martelé. Et on a pu vérifier que la fondation de ce mur de la cathédrale prolongeait bel et bien en plan, mais aussi en élévation, la fondation en briques M 59, créée pour supporter le contrefort de Saint-Hugues (**fig. 130**).
- 20 L'établissement de la cathédrale gothique en appui contre l'église Saint-Hugues a dispensé ses constructeurs de tout autre système de confortement du côté nord, sauf à l'extrémité ouest où l'angle de l'édifice apparaissait entièrement dégagé. Contre cet angle, du côté nord, les derniers travaux ont fait apparaître les substructions d'un contrefort (**fig. 166a**) dont l'arrachement montrait qu'il était réalisé, sur une partie de sa hauteur, en appareil régulier de molasse (**fig. 176**). Les traces d'un semblable contrefort épaulant le même angle en façade, s'il a existé, sont aujourd'hui cachées derrière ou dans les maçonneries du mur nord de la chapelle des Alleman, construite au XV^e s.

176- Base et arrachement du contrefort épaulant l'extrémité ouest du goutterot nord de la cathédrale



- 21 Du côté sud où venait s'appliquer le cloître, les transformations de la fin du Moyen Âge ont fait disparaître l'ordonnance primitive et toute restitution de contreforts serait hasardeuse. Du cloître lui-même, modifié lui aussi dès la même époque et plus tard encore, quelques vestiges du XIIIe s. nous sont tout de même parvenus.

Le cloître et l'aile ouest des bâtiments canoniaux

- 22 Le cloître, tel que le représentent les plans d'époque révolutionnaire, était le produit de transformations successives. On peut cependant affirmer que sa forme générale et ses dimensions avaient été fixées dès le XIIIe s., comme l'attestent la conservation de la galerie orientale et d'une demi-travée de la galerie sud en retour et celle du gros-œuvre d'un bâtiment auquel s'appuyait le cloître du côté ouest. Des deux autres bâtiments desservis par les galeries, il ne reste rien et on ignore tout de leur aspect primitif. Tout au plus peut-on évoquer leurs fonctions grâce à de rares mentions dans les écrits de l'époque.
- 23 Ainsi sait-on qu'il existait un réfectoire devant lequel un acte fut passé le 21 février 1273 (R.D. n° 11137) et même un dortoir (R.D. n° 13372 : 7 janvier 1289 ; n° 15471 : 26 février 1300), mentions par lesquelles est bien confirmée pour cette époque la soumission des chanoines à une vie commune. Enfin, un acte du 14 juin 1307 fut signé devant le dortoir, dans le cloître supérieur (R.D. n° 17101), ce qui laisse supposer que les galeries étaient surmontées d'un étage desservant, entre autres, le dortoir. Cette disposition sur deux niveaux existait déjà en 1246 (R.D. 8254) puisqu'il est question, dans un règlement intérieur du chapitre établi à cette date, du cloître inférieur. Mais

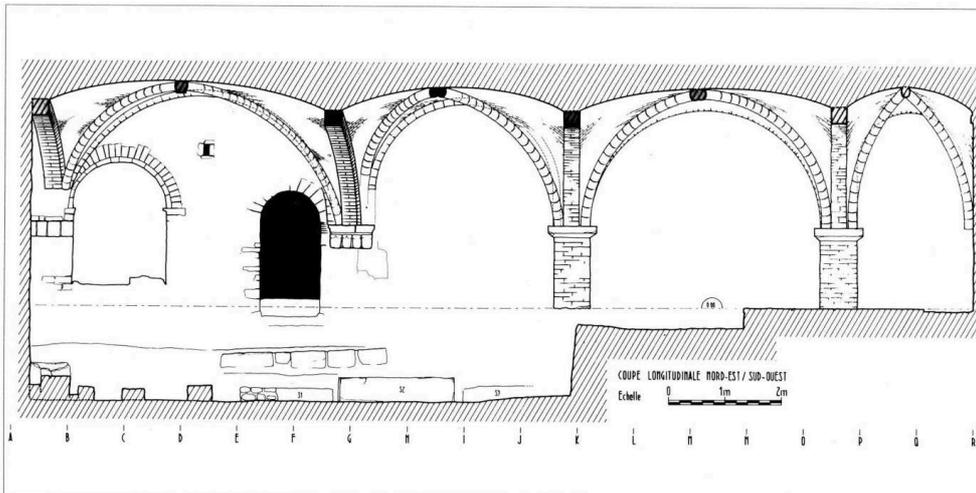
on reviendra plus loin sur la question de savoir si cette dernière mention s'applique bien au cloître gothique ou au contraire vise encore le précédent cloître roman.

- 24 Le grand cloître gothique a connu d'importantes modifications dès la fin du Moyen Âge, rendant plus difficile et hasardeuse la restitution de son état initial. La construction dans la seconde moitié du XVe s. d'un second bas-côté au sud de la cathédrale et celle, dans les premières années du XVIe s., de chapelles privées le long de ce bas-côté ont provoqué d'abord la disparition de la galerie nord, puis l'obturation des premières arcades des galeries est et ouest en retour.
- 25 C'est probablement dans l'histoire, absolument méconnue aujourd'hui, des constructions qui se sont succédé à cet emplacement qu'il faut chercher une explication à la forme trapézoïdale des galeries est et sud. Contentons-nous pour le présent d'observer que le mur du fond de la galerie orientale, en maçonnerie assez rudimentaire de galets, est grossièrement parallèle au rempart antique qui passe non loin derrière, tandis que la file d'arcades se développe perpendiculairement à l'axe de la cathédrale. Le mur de galets pourrait fort bien être un vestige de construction antérieure au XIIIe s. Rien ne permet cependant de le dater. Quant aux arcades, portées primitivement par des piles rectangulaires en briques cantonnées de colonnettes à chapiteaux sculptés remployées du cloître roman (**fig. 177**) on ne saurait en restituer la forme initiale. Les arcades larges et massives, en gros appareil de calcaire, qu'on voit aujourd'hui¹⁰⁴ correspondent à une réfection de l'époque moderne (XVIIe ou XVIIIe s.) dans laquelle ont été englobés les vestiges plus anciens. C'est par son voûtement que ce qui subsiste du cloître affirme sa contemporanéité avec la cathédrale du XIIIe s. Les croisées d'ogives à nervures toriques séparées par des doubleaux de section simplement rectangulaire (**fig. 178**) sont la copie conforme de celles de Notre-Dame. Leur retombée contre le mur du fond, soit sur des consoles, soit sur des piles rectangulaires engagées couronnées d'impostes, constitue la reprise de formules utilisées elles aussi dans la cathédrale. Enfin, on doit considérer comme de la même époque la porte à encadrement de briques qui au fond de cette galerie ouvrait sur la salle capitulaire (actuelle chapelle sud du chevet).

177- Une des piles des arcades du cloître du XIIIe siècle



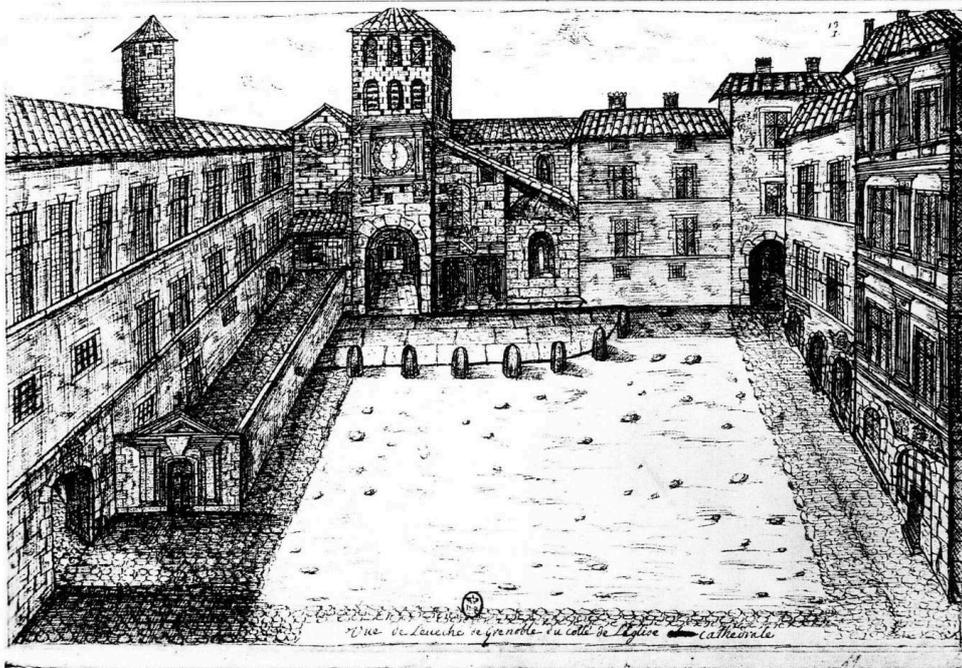
178- La galerie orientale du cloître : coupe longitudinale



- 26 La galerie sud du cloître a été détruite au XIXe s. et de sa galerie ouest, qui abrite aujourd'hui un commerce, on est bien incapable de se représenter ce qui peut demeurer de l'état d'origine. En revanche, du bâtiment auquel s'adossait cette galerie et dont l'emprise au sol est indiquée sur des plans anciens¹⁰⁵, des parties importantes subsistent encore, accessibles depuis l'actuelle tribune sud de la cathédrale. Une étude complète de ce bâtiment (C 1), très transformé, mais dont l'ancienneté est indéniable, reste à faire. Il était encore largement conservé au début du XVIIIe s. comme en témoigne une gravure¹⁰⁶ et ce sont probablement les travaux de Berruyer et notamment la construction de la nouvelle tribune sud, qui l'ont réduit à l'état de vestige informe.

La gravure (**fig. 179**) montre en arrière-plan, dissimulée pour partie derrière les toitures couvrant le prolongement du double collatéral au niveau de la façade du porche, la façade ouest de ce bâtiment qu'éclairent deux baies amorties en arc plein-cintre et que couronne une corniche qu'on peut supposer d'arcatures semblable à celle du goutterot sud de la nef. Il y a là un premier indice pour une datation dès le XIIIe s. de ce corps de bâtiment, que viennent pleinement corroborer les vestiges d'un voûtement sur croisées d'ogives de son étage qui régnait de plain-pied avec le sol des anciennes tribunes. La retombée de ce voûtement dans l'angle nord-ouest, sur une console engagée dans le mur goutterot du bas-côté (et sans doute strictement contemporaine de celui-ci), est encore bien visible (**fig. 180**). La belle et curieuse figuration de cerf qui orne le culot renforce l'intérêt de ce vestige. Il faut souhaiter que puisse être conduite, tant qu'il en est temps, une étude approfondie et systématique de ce qui reste de cette aile ouest des bâtiments canoniaux dont le rez-de-chaussée, dans les premières années du XIXe s., servait encore — des plans en témoignent (note 105) — de salle capitulaire.

179 - La place Notre-Dame et la cathédrale au début du XVIIIe siècle



B.N., Est., Va 38 t 9, n° 126 877

180 - Vestige du voûtement du bâtiment C 1

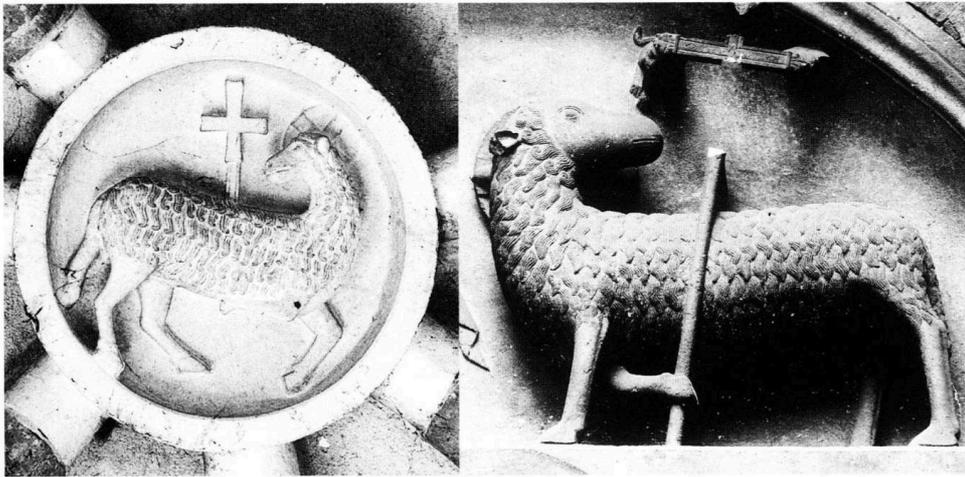


Datation

- 27 Dater la cathédrale gothique, désormais mieux perçue, au moins dans certains de ses aspects, avec son cloître et les plus anciens vestiges des constructions qui le bordaient, l'archéologie ne le permet pas aujourd'hui, en l'absence d'une véritable fouille de ces édifices. Les informations recueillies dans le sous sol de la place Notre-Dame concernent très peu cette période du XIIIe s. qui n'apparaît guère ni dans les vestiges ni dans la stratigraphie. C'est cependant en relation avec les gros chantiers de cette période qu'on est tenté de placer l'installation d'un four à chaux, presque dans l'axe de la cathédrale, qui a eu pour effet de perforer assez gravement les vestiges du baptistère. Mais, en fait, cette grande fosse circulaire de profil tronconique et aux parois revêtues de galets, encore remplie de résidus de combustion, charbon de bois et chaux, n'a pu être datée plus précisément par nos collègues qu'entre XIIe s. et XIVe s. (Baucheron 1989, p. 38, 39).
- 28 Ce n'est donc, en attendant mieux, qu'en considération de leurs caractères stylistiques qu'on peut entreprendre d'estimer l'âge des bâtiments. L'art qui s'exprime dans cet ensemble, singulièrement dans l'abside de la cathédrale où le style est apparemment le plus évolué, assez semblable à ce qu'on observe à l'ancienne prieurale de Domène, toute proche, dans sa version du XIIIe s. (Ménard, Montjoye, 1996), fait pencher pour une datation entre le milieu et le troisième quart du XIIIe s. au plus tard. Les similitudes constatées sur les plans technique et esthétique avec l'église Saint-Hugues et les parties les plus anciennes du palais ne contredisent pas cette estimation. Et ce n'est pas la comparaison entre l'agneau mystique sculpté sur la clé de voûte de l'abside et celui qui orne le tympan du portail ouest de Saint-André de Grenoble (**fig. 181**) qui peut la

remettre en cause. C'est donc très délibérément que nous n'avons pas retenu pour servir à la datation de la basilique en briques, le texte d'une autorisation pontificale adressée à l'évêque de Grenoble le 23 janvier 1290, d'appliquer certains revenus à l'agrandissement de sa cathédrale (R.D. n° 13616). Si des agrandissements furent bien réalisés à cette époque, rien, semble-t-il, ne nous en est parvenu. En revanche, si le « cloître inférieur » mentionné dès 1246 est déjà le cloître gothique, au moins pour partie construit, cela suppose un état du chantier de la cathédrale déjà bien avancé sinon achevé. Faire cette supposition, c'est du même coup admettre une cadence assez étourdissante dans la succession des travaux du XIIIe s. Il serait sur ce point imprudent de conclure définitivement.

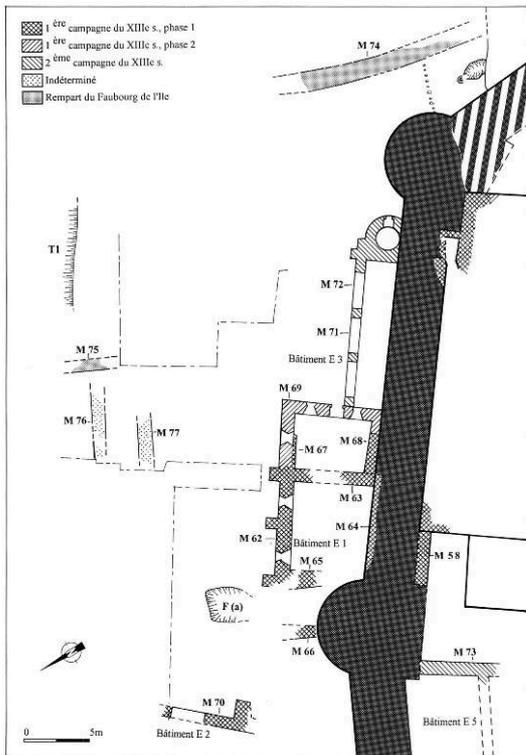
181- Clef de voûte de l'abside de la cathédrale et détail du tympan ouest de l'église Saint-André de Grenoble



Le prolongement de l'aile nord du palais

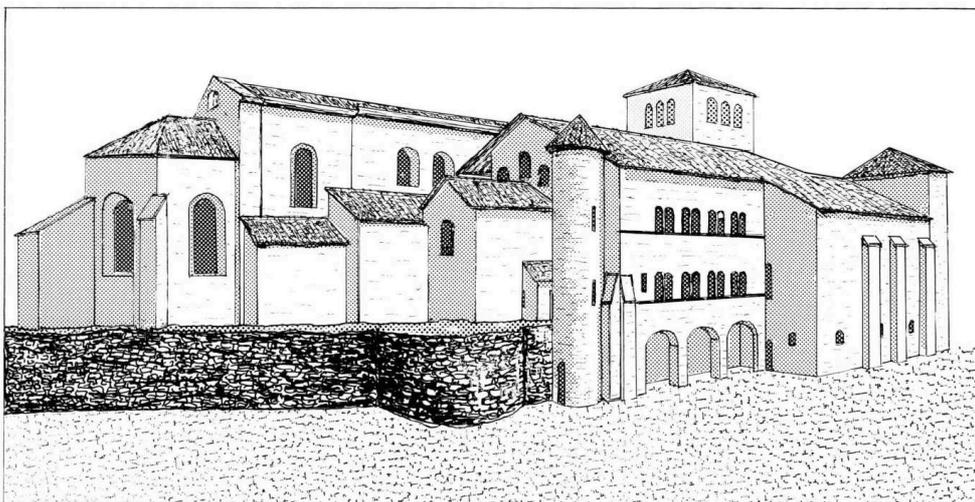
- 29 Les bâtiments de la résidence épiscopale bâtis hors les murs en même temps qu'était restaurée l'église Saint-Hugues, et dont la construction se poursuivait encore en 1255 (*cf. supra*), sont assez vite apparus insuffisants. On choisit de les agrandir en mettant à profit l'espace disponible le long de l'église Saint-Hugues à l'est du premier bâtiment (E 1). La façade du nouveau bâtiment (E 3), construit comme les précédents en grandes briques, vint s'appliquer contre le pignon oriental du premier, entre la porte et la fenêtre sud, en mordant d'ailleurs sur leurs encadrements (**fig. 166 et 182,183**).

182- Plan des bâtiments extra-muros de l'évêché et de la cour nord (XIIIe-XIVe s.)



- 30 Le décrochement de façade de plus de 4 m créé ainsi entre les deux bâtiments était en fait compensé dans les étages par l'annexion de l'espace correspondant à la crête du rempart antique. Contrairement à la formule adoptée pour le premier bâtiment, on renonça à maintenir un couloir de séparation entre l'église et la nouvelle aile du palais dont le volume vint s'appliquer contre le mur goutterot. La conséquence en fut l'obturation des fenêtres nord de Saint-Hugues, tout comme il advint de celles du côté sud lors de la reconstruction de la cathédrale.

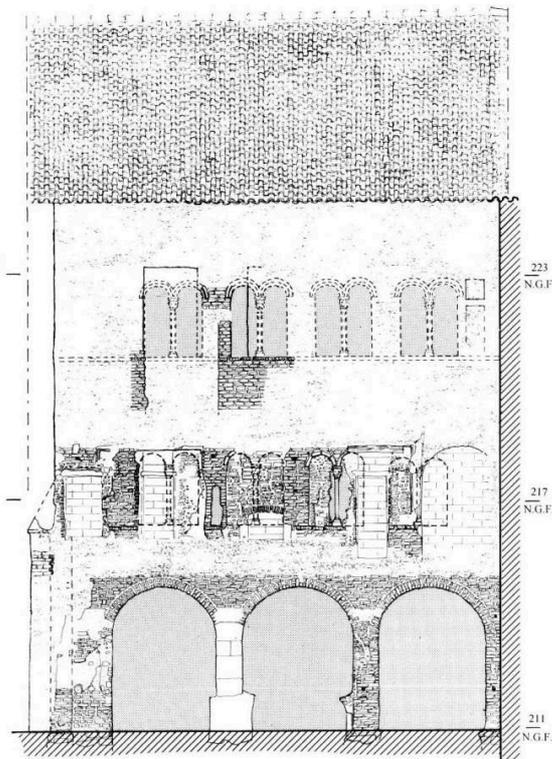
183 - Les bâtiments E 1 et E 3, l'église Saint-Hugues et la cathédrale : perspective restituée



Un grand bâtiment de deux étages

- 31 Du bâtiment E 3, construit seulement sur deux côtés, ne s'est bien conservée que la longue façade nord. Il ne reste aucun témoin de la manière dont il se refermait (ou non) du côté ouest sur le couloir, et son pignon oriental, complètement refait à l'époque moderne et plus encore au XIXe s., ne peut être restitué. La façade nord, en dépit de nombreuses transformations à diverses époques, est bien connue pour son état primitif grâce à des vestiges inégalement préservés mais dont une observation minutieuse et le relevé précis ont pu être effectués à toutes les étapes des travaux de consolidation puis de restauration qui les ont révélés (fig. 184).

184 - Façade nord du bâtiment E 3

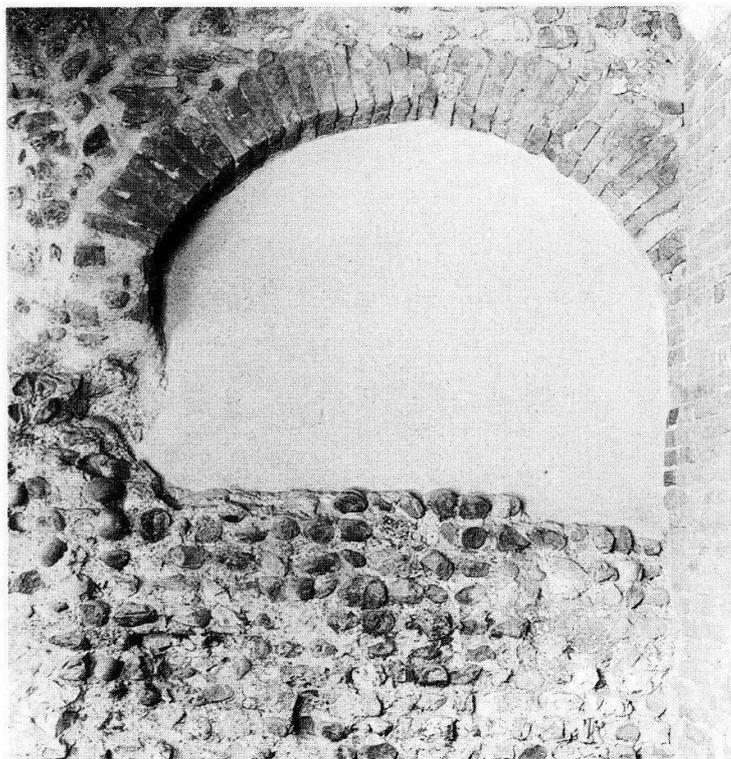


- 32 Avec une largeur maximum de 2,50 m en œuvre, entre façade et rempart, le rez-de-chaussée ne pouvait guère être traité en salle. Ses constructeurs en firent une sorte de galerie couverte, communiquant avec l'extérieur par trois larges et hautes arcades évidant presque tout le mur, portées par de minces piles de section carrée¹⁰⁷. Cet élégant soubassement était surmonté de deux étages dont la façade a pu être restituée. C'est au premier étage que les ouvertures primitives avaient laissé le plus de traces tant sur la face externe que sur la face interne, autorisant le rétablissement d'une ordonnance initiale de quatre baies géminées semblables, régulièrement espacées, suivies du côté est d'une petite fenêtre rectangulaire. Cette ordonnance se répétait certainement au second étage, où les traces de deux baies seulement, contiguës et à peu près axées sur celles du dessous, étaient encore préservées. Comme le bâtiment voisin de la période antérieure, celui-ci était couvert d'un toit à une pente prolongeant celui de l'église.

Des témoins d'un remarquable art de bâtir

- 33 Certaines particularités de la construction étaient encore observables et intelligibles. Alors que le mur du fond, au rez-de-chaussée, constitué par le rempart gallo-romain, a été énergiquement redressé pour en faire disparaître toutes les aspérités, dans l'espace correspondant à la remise, à la fin du XVIIIe s.¹⁰⁸, une partie de ce même mur comprise dans un réduit figuré sur les plans anciens a conservé l'aspect irrégulier du blocage dépouillé de son parement. Pour régulariser le sommet de ce mur, les constructeurs du XIIIe s. ont lancé un arc (**fig. 185**) dont la fonction était évidemment de recevoir les abouts de poutres du plancher du premier étage. Il est hors de doute qu'avant les travaux du XVIIIe s., trois autres arcs de même dimension assuraient cette utile fonction tout en animant le mur.

185 - Aménagement (XIIIe s.) du mur antique formant le fond du bâtiment E 3, au rez-de-chaussée



- 34 Les salles du premier et du second étage, aux vastes dimensions (11,50 m x 5,20 m) n'ont pu être étudiées de la même manière. Pour préserver les restes du décor de la chapelle des évêques installée dans le second quart du XIXe s. à l'étage supérieur, aucune recherche des embrasures de baies n'a été tentée et seul le parement extérieur, très altéré et remanié a pu être étudié. Au premier étage, en revanche, le mur a été observé sur ses deux faces et ce qui restait des embrasures intérieures a été entièrement dégagé, révélant à la fois structure et décors. Sur le nu extérieur, les baies jumelles, larges d'1,60 m sont pourvues d'un support médian en molasse à base moulurée et chapiteau sculpté (**fig. 186**). La retombée des arcs jumeaux sur ce support s'effectue par l'intermédiaire d'un tailloir en terre cuite dont l'élégante mouluration a été obtenue par moulage. Quant aux arcs, ils sont appareillés à larges claveaux également de briques, peu profonds et épousant la courbe de l'arc, eux aussi moulés à la

forme exacte attendue. Quoiqu'aucun vestige de colonnette en molasse n'ait été retrouvé pour le second étage, tout porte à croire que les baies y étaient semblables à celles du premier, avec pour seule différence un appareillage des arcs à deux rangées sans ressaut des mêmes claveaux. À l'un et l'autre étage les baies étaient soulignées à hauteur d'appui par un cordon continu qui subsistait sous la forme d'une assise un peu plus épaisse (environ 10 cm), à la surface martelée ¹¹⁰⁹. Sur la face interne, chaque couple de baies jumelles s'inscrit dans une embrasure droite couverte d'une voussure en arc segmentaire. Seule la petite fenêtre rectangulaire, dont la niche s'amortit elle aussi en arc segmentaire, présente un ébrasement.

186- Détail d'une des baies géminées au premier étage de la façade du bâtiment E 3

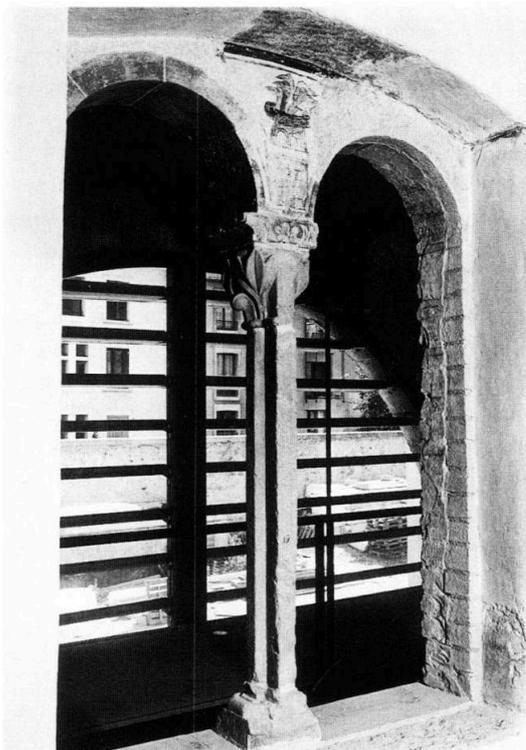


Un riche décor peint

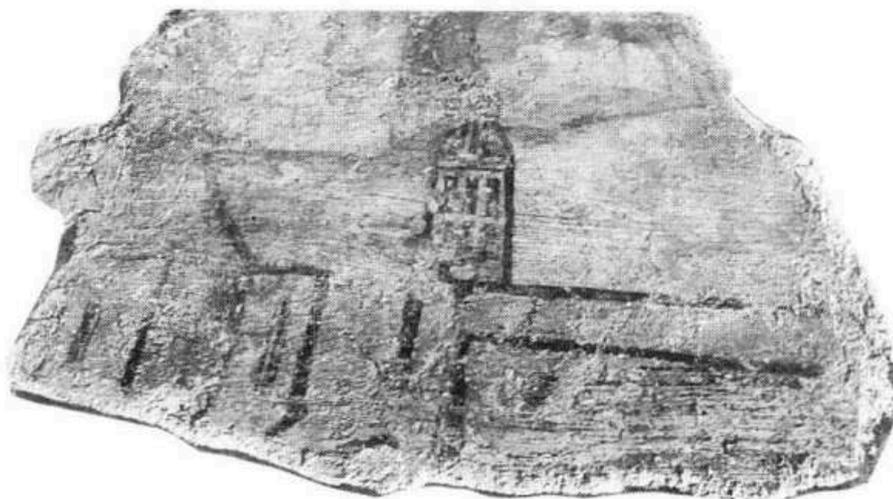
- 35 Les piédroits des baies et les parois des embrasures, portent les vestiges d'un décor peint aux couleurs vives, en assez bon état. Le décor qui recouvre piédroits et intrados des arcs plein-cintre des baies s'arrête à la feuillure où il est relayé par un autre très différent. On en conclut que le bâtiment était entièrement peint, à l'extérieur comme à l'intérieur et que le savant appareil de briques qu'on admire était absolument invisible, dissimulé sous la polychromie. À l'extérieur, c'est une imitation d'appareil régulier à larges joints jaunes cernés de noir qui animait le mur de façade. Le peu qui nous soit parvenu du décor intérieur laisse supposer une extraordinaire richesse. Dans les embrasures de fenêtres, alternent des panneaux à motifs géométriques et des motifs figuratifs placés dans l'écoinçon au-dessus du tailloir. Celui de ces motifs qui nous est parvenu (**fig. 187**) (ill. en couleur en regard du chap. 8), dans la seconde baie en partant de l'ouest, représente un large nid qu'occupent trois oiseaux à longs becs - de toute évidence des cigognes - posé au sommet d'une architecture évoquant une tour ou, tout

aussi bien, une souche de cheminée. Du décor qui, à n'en pas douter, recouvrait entièrement les parois de la salle, deux minuscules lambeaux, préservés derrière une poutre muraille du plafond installé au XVIIe s., nous sont parvenus. On y reconnaît des fragments de paysage urbain où surgissent des tours, sur fond de montagnes. La représentation de la montagne (**fig. 188**), curieusement traitée en rouge intense, est fort semblable à celle identifiée voici quelques années dans l'admirable décor peint du château de Theys (Isère), datable de la première moitié du XIVe s. (Ménard 1991, p. 48).

187 - Embrasure d'une des baies géminées et son décor peint, après restauration



188 - Fragment préservé du décor peint de la grande salle du premier étage du bâtiment E 3



La tourelle d'escalier

36 Il est difficile aujourd'hui de dire quelles furent à l'origine, s'il y en eut, les liaisons entre ce second bâtiment et le premier auquel il fut accolé. Les accès par le couloir, au premier comme au second étage, ont été à ce point modifiés, et principalement au XIXe s., qu'aucune lecture n'y est plus possible des dispositions d'origine. Toujours est-il que le bâtiment le plus récent a été pourvu dès sa construction d'un système autonome de desserte des étages. La fouille d'une petite pièce de plan trapézoïdal à son extrémité orientale a permis de vérifier l'existence supposée, au vu d'un pan de mur arrondi pris dans l'angle sud-ouest des écuries du XVIIe s., d'une tourelle d'escalier. La terminaison en hémicycle du bâtiment médiéval, telle qu'elle apparaît sur un plan dressé au début de l'épiscopat d'Etienne Le Camus (ADI IV G 56) et sur celui de Toussaint Largeot, paraissait confirmer notre supposition et indiquer qu'à cette époque l'escalier existait encore. Sous une succession de remblais grossiers d'époque moderne, sont réapparus des vestiges probants de l'ancienne tourelle d'escalier : son mur d'enveloppe cylindrique construit en briques et la première marche en molasse, toujours en place (**fig. 189**). Les montants de la porte qui donnait accès depuis l'extérieur au bas de l'escalier, ont pu de même être dégagés, l'un d'eux entièrement, avec sa feuillure. La mince portion, moins d'un quart, de l'élévation de la tourelle, maintenue debout dans les maçonneries des anciennes écuries, porte une multitude de cicatrices dues, pour l'essentiel, à des modifications des ouvertures d'éclairément. C'est au niveau du premier étage que les parements, interne comme externe, étaient le mieux préservés. On y lit sur la face externe (**fig. 190**) une alternance de lits de pierres taillées de tuf dans l'appareil de briques et la trace ténue, mais certaine, d'une des fenêtres primitives, traitée en jour étroit. Cette même fenêtre, très ébrasée vers l'intérieur, montrait encore sur la face interne le départ de l'arc segmentaire à deux rangs de briques de son arrière-voûture.

189 - Escalier du bâtiment E 3



190- Développé de l'élévation subsistante de la tourelle d'escalier du bâtiment E 3, dans la hauteur du premier étage



Remarquer les assises en appareil régulier de tuf alternant avec celles de la maçonnerie de briques. Les proportions de la fente de jour, très altérée sur le parement externe de la tourelle, sont indiquées par la brique qui formait linteau, sur laquelle le chanfrein de l'encadrement a été obtenu par retaille

- 37 Ces vestiges ont, à notre avis, d'autant plus d'intérêt qu'ils constituent un exemple précoce de ces tourelles d'escalier à vis hors-œuvre, si nombreuses dans l'architecture civile de la fin du Moyen Âge.

Interprétation et datation

- 38 La question reste posée de la fonction de ce bâtiment, dont l'architecture prestigieuse et le très riche décor sont dignes assurément d'un prince de l'Eglise. Ce qu'on entrevoit de ce que fut la grande salle du premier étage suggère un usage cérémoniel et d'apparat. Mais, en l'absence de tout texte et dans la méconnaissance où nous sommes de la plus grande partie du palais médiéval, il serait peu raisonnable de prétendre préciser davantage la place tenue par ce bâtiment dans le fonctionnement de l'ensemble épiscopal.
- 39 Une autre question est celle de sa datation. La fouille du sous-sol n'a pas apporté d'information supplémentaire utile à sa connaissance non plus que des critères d'estimation de l'âge de sa construction. Elle a permis tout au plus d'observer des vestiges de mur (M 71 et M 72) qui pourraient avoir constitué une sorte de chaînage entre les piles (**fig. 182**). Ces semelles maçonnées, faites d'éléments informes noyés dans du mortier de chaux gris, sont d'autant plus difficiles à interpréter qu'elles n'ont pu être observées qu'après la reprise en sous-œuvre des piles par d'énormes dés de béton qui ont détruit les relations entre les chaînages supposés et les piles. Un indice cependant paraît confirmer l'origine médiévale de ces murs : au-dessus des matériaux colmatant la tranchée de mise en place du mur M 72 — mélange de mortier et de terre (5131) surmonté de gros fragments de briques (5125) — passait une couche présente sur une bonne partie de la surface (5113), que sa teneur en briques paraît désigner comme couche de construction du bâtiment (**Pl. 14, coupes 19 et 20**). Mais l'importance des bouleversements subis par le terrain, surcreusé au XIXe s. pour l'établissement d'une cave, introduit le doute quant à l'absolue validité de ces observations.
- 40 L'absence quasi complète de mobilier dans les couches de construction, comme aussi celle de tout élément de bois d'origine susceptible de faire l'objet d'une expertise dendrochronologique, conduisent à ne fonder la datation que sur des critères stylistiques. Le malheur est qu'on manque singulièrement pour la région d'éléments de comparaison. Pourtant, à considérer les bases moulurées et les chapiteaux sculptés des supports médians des baies géminées, la section polygonale de ces derniers, la forme plein-cintre des arcs, on a le sentiment d'être en présence d'une des ultimes expressions d'une esthétique romane restée ici plus qu'ailleurs vivace, mais qu'on croirait déraisonnable de rapporter à une période postérieure au dernier quart du XIIIe s. On souhaiterait pouvoir multiplier en nombre suffisant les observations sur des édifices convenablement datés de la région, pour asseoir plus de certitudes.
- 41 Mais on prend beaucoup plus de risque encore à vouloir évoquer l'ensemble du palais épiscopal médiéval, y compris sa partie disparue. Quelques données existent cependant qui nous incitent à tenter la gageure.

Le palais médiéval : essai de restitution

- 42 S'il est prouvé par l'archéologie que, pour l'essentiel, l'origine des bâtiments de l'ancien palais épiscopal qui nous sont parvenus, particulièrement l'aile nord, remonte au XIIIe s., on demeure beaucoup plus perplexe quant à la datation à assigner aux volumes bâtis, autrement considérables, qui se dressaient sur la place Notre-Dame et dont la majeure partie a été détruite au début du XIXe S.
- 43 Il n'y a malheureusement rien à tirer pour une meilleure connaissance des bâtiments et de leur agencement des laconiques mentions contenues dans quelques rares actes passés à Grenoble, *dans la chambre de l'évêque* (R.D. n° 6632 : année 1222), *en la demeure épiscopale, dans la chambre supérieure* (R.D. n° 9958 : 17 février 1262/3) ou *dans la cour supérieure de la maison épiscopale* (R.D. n° 10472 : 20 octobre 1266). C'est donc à travers une documentation beaucoup plus récente qu'il faut tenter de les appréhender.

Le bâtiment E 4

- 44 Le long corps de bâtiment (E 4) (**fig. 166**) qui se développait hors la porte Viennoise, en appui contre sa tour orientale, dite tour de l'Evêché, est de loin le plus mal connu. C'est probablement la construction de ce bâtiment qui entraîna la condamnation définitive de l'antique poterne ouverte dans le rempart à l'est de la porte Viennoise (Baucheron 1989, p. 41-43). Sans doute, grâce aux plans d'époque révolutionnaire, très précis, sait-on que le rez-de-chaussée était voûté et que certaines salles du premier étage prenaient jour à l'ouest par de larges baies à meneaux, sans doute des croisées, ce qui ne permet pas une estimation plus précise qu'entre XVe et XVIIe s. Mais l'origine du bâtiment, dans sa partie la plus proche de la tour, au sud, est certainement plus ancienne. Les premiers niveaux d'occupation liés aux murs de ce bâtiment, dégagés lors des fouilles de 1989, ont livré quelques tessons d'une céramique grise datable du XIIIe ou XIVE s. Mais il s'en faut de beaucoup que ces niveaux aient pu faire l'objet d'une fouille véritable, l'essentiel ayant dû en être appréhendé en coupe. La datation vers laquelle ils orientent n'est pas contredite cependant par la description d'experts, établie le 29 avril 1710 à la demande de l'évêque Ennemond Alleman de Mont-martin (ADI IV G 196) : la plus grande salle du rez-de-chaussée de cette aile, attenante à la tour de l'évêché et contenant le « poids de ville » y est dite couverte « d'une voûte de brique ». Observons cependant qu'en l'absence de toute précision sur l'aspect et les dimensions de cet appareil de briques on ne peut exclure que la voûte en question ait pu être postérieure au Moyen Âge¹¹⁰.

Les parties hautes de l'ancienne porte viennoise

- 45 On éprouve davantage d'assurance concernant les volumes bâtis en étage au-dessus de l'ancienne porte Viennoise où dès l'origine, probablement, et en tous cas au XVIe s. (Du Rivail 1844, p. 41-42), ont été établies les prisons épiscopales. Sous l'épiscopat de Pierre Scarron (1620 - 1667), on y trouvait au second étage, au-dessus des prisons, les cuisines remplacées du temps de son successeur¹¹¹, par des chambres et les archives. Or parmi les pièces d'un procès qui opposa, dès son avènement, l'évêque Pierre Scarron et un certain seigneur de Bazemont, propriétaire de la maison qui, à l'entrée de la rue Chenoise, était construite en appui contre la tour occidentale de l'ancienne porte, on

trouve un fort curieux exposé. Pour faire valoir les droits de l'évêque, ses défenseurs entreprirent de prouver que le mur prétendu mitoyen était en réalité propriété exclusive de l'évêché et invoquèrent pour cela les matériaux dont-il était fait :

« Qu'elle [cette paroi] luy appartienne, cella premièrement peut estre jugé à veue d'oeuil en voyant la brique dont elle est composée qu'est de la même fabrique que celle des autres murailles de l'évêché, plus grande et plus espaisse de beaucoup qu'aucune dont l'on ait usé il y a plus de cent ans[...] »

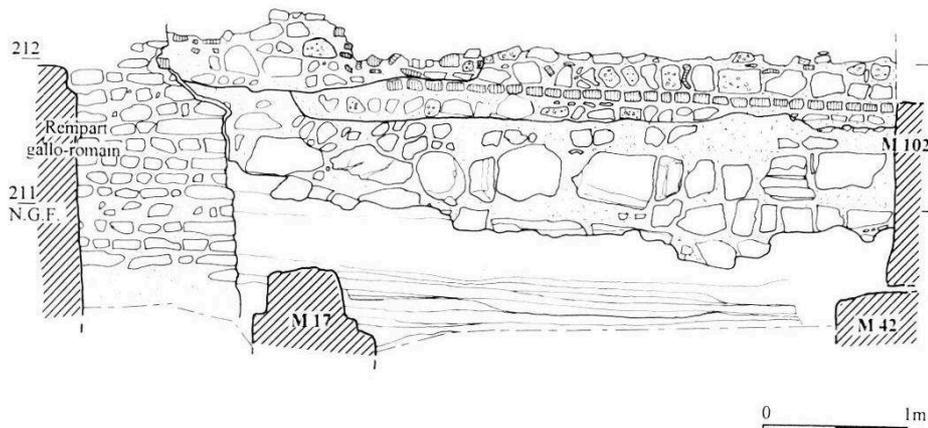
- 46 Plus de cent ans, c'était peu dire ! Car d'une telle description il ressort, nous semble-t-il à l'évidence, que la construction des étages de la porte fit partie des grands travaux du XIIIe s. ou du XIVe. Des témoignages concordants en sont donnés par plusieurs documents conservés tant aux Archives Départementales que dans les archives communales, relatifs à l'écroulement de la tour de l'Evêché en 1802. À les lire, il paraît en effet que cet orgueilleux prolongement de la tour orientale de l'antique porte, qui participait si puissamment à définir la silhouette des constructions épiscopales telles que les donne à voir la gravure de Pierre Prévost (**fig. 113**) était fait de ces grosses briques caractéristiques de la période médiévale.
- 47 Des deux autres bâtiments détruits, l'un qui s'appuyait tout au long de la face interne du rempart antique à l'est de la porte Viennoise, l'autre, établi perpendiculairement et qui à l'Epoque moderne fermait à l'ouest une basse-cour en avant de Saint-Hugues et de la cathédrale, on connaît un peu plus.

Le bâtiment E 5

- 48 Le premier (bâtiment E 5) avait été largement reconstruit ou en tout cas remodelé à l'Epoque moderne comme en témoigne la représentation que donne de sa façade le fameux plan-maquette de Toussaint Largeot. La fondation du mur de façade observée dans les fouilles, très différente des ouvrages médiévaux présents sur le site, confirme la reconstruction moderne. Mais le démontage de cette fondation a permis la mise en évidence, immédiatement au-dessous, d'un blocage de galets, probable vestige de la fondation de la façade médiévale. On peut donc conclure que le bâtiment au Moyen Âge avait la même emprise au sol que celui qui s'est maintenu jusqu'au début du XIXe s. Même largeur en tout cas, comme le prouve également l'examen du mur pignon oriental de ce bâtiment, depuis les fondations jusqu'au plafond du premier étage.
- 49 Ce dernier mur (M 73), à la différence de tous ceux élevés au XIIIe s. sur le site, n'est pas pour le gros œuvre, construit en briques, mais dans une maçonnerie de galets et petits éléments non taillés qu'un enduit couvrant devait revêtir à l'origine. La brique n'y apparaît utilisée que pour les encadrements d'ouvertures - les vestiges d'une fenêtre étaient conservés au premier étage - et une assise de réglage sur la face interne du mur, marquant le départ de l'élévation (**fig. 191**). Sur cette face, la fondation paraît avoir été coulée en pleine terre comme en témoigne son aspect très irrégulier mis en évidence par la fouille. On y observe plusieurs blocs de remploi jetés pêle-mêle : fragments de colonnes, de bases et de tailloirs trop peu typés, la plupart, pour pouvoir être bien datés. L'autre face du même mur a pu elle aussi être observée en fondation, dans une portion excédant le volume du bâtiment vers le sud et destinée, peut-être, à supporter un contrefort ou la retombée d'une arcade. En cet endroit la fouille a montré que la fondation avait été élevée au fond d'une tranchée large, contrairement à la face interne maçonnée en appui contre la paroi opposée de la tranchée. Cette technique rappelle

celle constatée pour la façade de l'église Saint Hugues (cf. *supra*). La présence de remplois dans ces fondations n'est pas davantage le signe d'une époque archaïque qu'elle ne l'est pour les piles de la cathédrale : l'autel ou cippe funéraire gallo-romain qu'on apercevait¹¹² au bas de la face externe est un remploi authentiquement du XIIIe ou du XIVE s. Pour préciser davantage la datation, il eût fallu disposer d'un peu de mobilier. Or les niveaux d'occupation à l'intérieur ont été détruits en totalité à la période moderne et la tranchée de fondation externe ne subsistait plus que sur quelques centimètres de hauteur, tout au fond, du fait de l'utilisation continue de ce secteur pour des inhumations (cf. *supra*). On peut cependant reconnaître comme un indice d'une relative précocité du bâtiment son insertion dans une ordonnance imposée par la cathédrale du XIIIe s. Les travaux récents de reprise en sous-œuvre des fondations de la chapelle des Alleman ont fait apparaître, noyé dans les maçonneries de l'angle nord-ouest, c'est-à-dire dans l'exact prolongement du mur goutterot commun à Saint-Hugues et à la cathédrale, le vestige d'une pile massive (**fig. 166 b**), construite en bel appareil régulier de tuf¹¹³. La fonction de ce pilier qui se trouve également dans l'alignement des contreforts médians nord et sud du clocher-porche ne peut-être aujourd'hui précisée. Mais il est assez probable que le dispositif architectural auquel il appartient et qui participe à régler le fonctionnement de l'ensemble des bâtiments dans ce secteur n'est pas très éloigné dans le temps de l'achèvement de la cathédrale du XIIIe s. Le mur pignon du bâtiment E 5, sur le même axe que le pilier de tuf vers lequel, on l'a remarqué, sa fondation avance plus qu'il n'est a priori nécessaire, s'inscrit dans la même organisation de l'espace.

191- Fondation du mur M 73 sur sa face interne

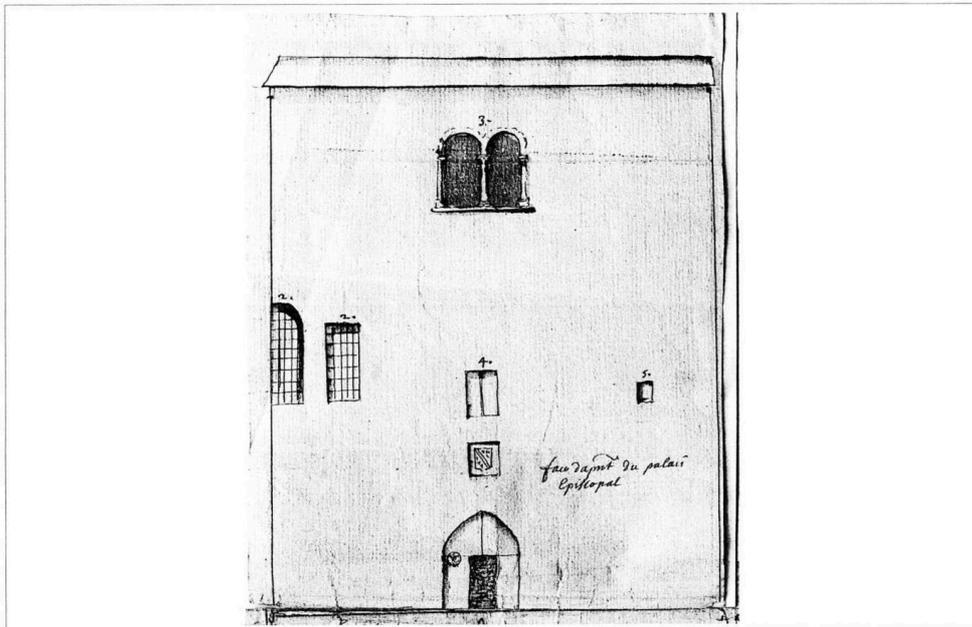


Le bâtiment E 6

- 50 Du second des bâtiments du palais situés au sud du rempart antique (bâtiment E 6), toute trace physique a été effacée, au point que les fouilles de la place Notre-Dame n'en ont rien révélé. N'étaient la description de 1674 (ADI IVG 54) et le plan, dressé par le peintre grenoblois Toussaint Largeot, qui l'accompagnait, on aurait tout oublié de ce bâtiment qui fermait à l'ouest la première basse-cour de l'évêché et constituait, avant les transformations du cardinal Le Camus, dans le dernier quart du XVIIe S., l'entrée principale du palais. Large en façade sur la place d'un peu plus de 10 m (« cinq toizes,

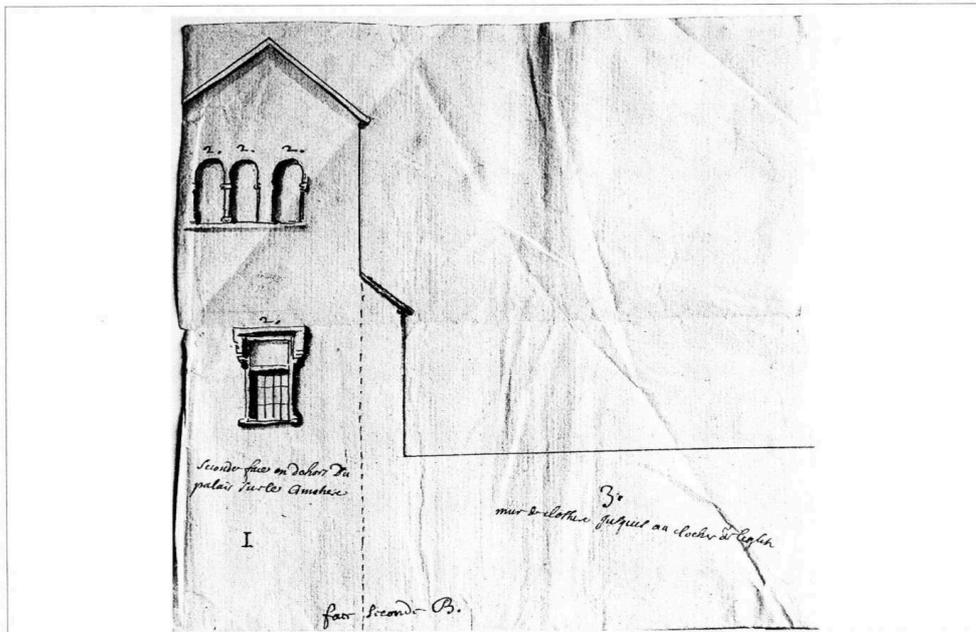
un pied, quatre pouces ») l'édifice se développait sur trois niveaux. Au rez-de-chaussée, le portail en arc brisé était surmonté d'un écu sculpté aux armes de la famille Alleman. Ces armoiries qui n'ont pu être apposées qu'entre le milieu du XVe s. et le milieu du siècle suivant (cf. *infra*) ne datent certainement pas la bâtisse dont le second étage s'éclairait au milieu de la façade (**fig. 192**) d'un « larmier double » dans lequel on reconnaît une baie géminée d'allure incontestablement médiévale. La face sud du même bâtiment, large d'environ 4,50 m (« deux toises, un pied, sept pouces ») a été également dessinée par Toussaint Largeot : aveugle au rez-de-chaussée, elle est pourvue au premier étage d'une demi-croisée aux formes caractéristiques du XVe s. et au second de deux baies géminées, semble-t-il, dont celle de droite avait été pour moitié bouchée ou détruite (**fig. 193**). Le dernier étage s'était donc maintenu jusqu'au XVIIe s. dans son état médiéval, à dater, si l'on en juge par la forme donnée sur le dessin aux baies, probablement du XIIIe s.

192- Façade ouest d'un bâtiment (E 6) dessinée par Toussaint Largeot



A.D.I., 1 Fi 1373

193- Façade sud du bâtiment E 6 dessinée par Toussaint Largeot



A.D.I., IFI 1373

Conclusions

- 51 L'imposant ensemble cathédral, tel que les plans de la période révolutionnaire, mais aussi les gravures du début du XVIIIe s., permettent de se le représenter, avec ses églises environnées de corps de bâtiments disposés selon un plan dépourvu de régularité, où aucune recherche de composition ne se décèle et qui ne peut être assimilé à aucun type connu (Renoux 1994, p. 115-176) n'est pas, comme on aurait pu le penser, le produit de transformations apportées par des générations successives : l'essentiel de cet ensemble a sans doute été mis en place au cours du XIIIe s.
- 52 L'étude archéologique des parties anciennes conservées, aussi bien de la cathédrale que du palais, a mis en lumière l'excellence du savoir-faire des bâtisseurs du XIIIe s., mais aussi l'ampleur d'un programme architectural pour la réalisation duquel on ne dut pas lésiner sur les moyens. Les contemporains qui virent s'édifier cet ensemble n'ont pu qu'être frappés par la majesté et la richesse qui s'y exprimaient avec une habileté et une science jusqu'alors inconnues. Au lendemain de son avènement, et dix ans avant qu'il n'entreprenne de racheter auprès de l'église Saint-André plusieurs maisons (R.D. n° 33068, 33103, 33117 à 33119, 33126, 33203 etc.) et ne fasse commencer à leur emplacement la construction d'un nouveau palais (R.D. n° 33235), c'est le palais épiscopal que le dauphin Humbert II jugea l'endroit le plus convenable pour l'accomplissement des très solennelles cérémonies de prestation d'hommage à lui faite par la noblesse dauphinoise : entre le 7 et le 15 janvier 1334, il y siégea presque sans discontinuer, recevant l'hommage de quelque 280 seigneurs de ses états (R.D. n° 26302 et ss.).
- 53 Si de cette résidence épiscopale, les parties médiévales reconnues ne posent guère de problème de datation, il n'en va pas de même de celles qui ont disparu. Ainsi, aucune vérification ne pourra jamais être faite de la datation que nous proposons pour le

bâtiment E 5, détruit à l'époque du cardinal Le Camus. Toutefois, pour ceux qui ont été démolis au XIXe s., un moyen existe de préciser, pour certaines de leurs parties du moins, la date de construction : les planchers déposés lors des derniers travaux, du premier et du second étage de l'aile élevée en façade sur la place Notre-Dame au début du XIXe s., incorporent une quinzaine de poutres provenant des parties abattues. Ces poutres, dont le décor peint révèle leur appartenance primitive à un bâtiment médiéval, ont été récupérées par nos soins et déposées en lieu sûr pour conservation. De leur expertise dendrochronologique viendront, on l'espère, des informations inédites et certaines sur la période de construction des parties disparues du palais médiéval.

- 54 L'ensemble cathédral médiéval, construit en briques à partir du début du XIIIe s. et tel que nous avons tenté d'en esquisser les traits principaux, était certainement achevé pour l'essentiel lorsqu'il fut inclus dans le périmètre de la ville fortifiée par la construction du rempart enserrant le faubourg de l'Île. De fait, nous allons le voir, la date précoce traditionnellement admise pour cette construction, incompatible avec la chronologie que nous proposons, nous paraît devoir être révisée.

NOTES

102. Voir la dernière contribution du présent volume.

103. En plus des relevés de Janniard (**fig. 173**), plusieurs documents témoignent de cette disposition primitive, en particulier ADI, 1 Fi 557 et 558.

104. Le contrefort qui, du côté de la cour, s'applique contre le jambage commun aux deux arcades n'est pas, lui-même, antérieur au XIXe s., époque où furent construits au-dessus de la galerie des étages d'habitation.

105. En particulier ADI 1 Fi 251 et 766.

106. Bibliothèque Nationale, cabinet des Estampes, Va 38 t3, n° 126877. Ce document fait partie d'une série de six gravures réalisées pour l'évêque Ennemond Alleman de Montmartin, peu après son accession au trône épiscopal en 1707.

107. Les transformations qu'ont connues ces arcades au cours des siècles ont été effacées par la dernière restauration pendant laquelle furent, notamment, supprimées les voûtes d'une cave établie au XIXe s. et reconstruite à neuf avec des briques l'une des piles qui avait été refaite à la fin du XVIIIe s. A.D.I. IV G 196 : "*Procédure de vérification des réparations faites au palais épiscopal et dépendances de l'évêché de Grenoble, 1783 ; art. 19 : dans les remises au-dessous du grand arc, il y a deux arcs en maçonnerie, le pilier du milieu desquels a été repris sous-cœuvre en pierre de taille produisant quarante quatre pieds et a été fondé de quarante six pillots*".

108. *Ibid.*, "art. 20 : *Le mur sur le derrière desdits arcs a treize toises de surface, il a été remaillé et éparveré.*"

109. Un seul court fragment était préservé fournissant l'épaisseur, quelque 8 cm, de la moulure en débord. La fabrication des pièces destinées à la restitution de ce cordon ayant été commandée avant l'achèvement des études qui ont permis l'identification du fragment, c'est un bandeau trop lourd qui souligne aujourd'hui les baies restaurées dans leur état primitif au premier étage.

110. Les briques utilisées après le XIVe s. dans les constructions de Grenoble sont soit des matériaux récupérés sur les bâtiments de la période antérieure, et donc le plus souvent

fragmentaires, soit des éléments de tout autres dimensions, tels ceux qui caractérisent les vestiges du couvent des Minimes de Saint-Martin-d'Hères et le couronnement de la tour de Clérieu à Grenoble, datant l'un et l'autre de la fin du XVe s.

111. Le fait est attesté par un plan légendé de cette période, le seul qui représente l'état du palais avant les travaux du cardinal Le Camus (ADI IV G 54).

112. Il a disparu sous le sol d'un local technique aménagé à cet endroit.

113. Rien n'est à retenir des interprétations et datations proposées dans notre rapport sur ce sondage (1992), à partir d'observations incomplètes et, avouons-le, de parti-pris fautifs (*cf. infra*).